



Fédération Française du Sport Adapté

Argentat Dordogne CK



CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA CANOË-KAYAK ADAPTÉ

BRIVE - VALLÉE DE LA VÈZÈRE

6 AU 9 OCTOBRE 2022



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Brive – Vallée de la Vézère

Venir à Brive – Vallée de la Vézère

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Demande de dérogation individuelle

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Hébergements

Mots d'accueil



Voilà plus de 10 ans que notre club de canoë-kayak accueille avec plaisir, et nous le pensons compétence, des jeunes et des adultes en situation de handicap. Cette volonté s'est traduite dès 2017 par une affiliation à la Fédération Française du Sport Adapté, et par un partenariat fort avec l'ADAPEI de la Corrèze et l'IME de Malemort, qui depuis, ne cesse de grandir.

C'est ainsi que nous avons répondu avec enthousiasme à la proposition de la FFSA de postuler à l'organisation des France para canoë-kayak adapté 2019, autour d'Argentat et de la Vallée de la Dordogne corrézienne.

3 ans plus tard, c'est cette fois la vallée de la Vézère, et tout particulièrement le plan d'eau du Causse et la ville de Brive, qui serviront d'écrin à l'accueil des championnats de France para canoë-kayak adapté du 6 au 9 octobre prochain.

Une manière de prolonger la belle expérience de 2019, mais aussi de l'étendre à nos terrains de pratiques proches de l'agglomération briviste, tout en s'appuyant sur les formidables compétences et installations de notre département. L'occasion aussi de valoriser ces sites : plan d'eau du Causse et base de loisirs nautiques de la ville de Brive qui accueilleront les épreuves course en ligne, mais aussi Station Sport Nature et club canoë-kayak d'Uzerche qui abriteront les épreuves slalom.

Que tous en soient chaleureusement remerciés, pour leur accueil et la qualité des hommes et des sites mis à disposition.

Argentat... Brive... Uzerche, un beau résumé des formidables potentiels naturels, matériels et humain d'un département sports nature par excellence, qui est formidablement heureux d'accueillir des jeunes et adultes sportifs venus de toute la France.

David LISSAJOUX

Président du COL et de l'association
Argentat Dordogne Canoë-Kayak

Brive et son agglomération accueillent du 6 au 9 octobre 2022 les championnats de France para canoë-kayak adapté.

120 kayakistes venus de toute la France et une cinquantaine d'accompagnateurs vont faire de notre ville et du lac du Causse leur camp de base, découvrir nos équipements labélisés Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et paralympiques.

Brive aime le sport ; l'accueil de grands événements sportifs est une tradition ancrée, l'occasion de mêler le dépassement de soi des meilleurs pratiquants, l'émotion et le partage avec les habitants de notre territoire.

C'est la première fois que les championnats de France para canoë-kayak adapté se déroulent sur notre territoire et nous en sommes honorés.

Je souhaite à chacune et chacun des sportifs engagés et à leurs accompagnants de vivre des moments d'émotion au cœur d'une nature exceptionnelle et d'atteindre leurs objectifs sportifs.

Bienvenue à Brive !

Frédéric SOULIER

Maire de Brive et Président de
l'agglomération du bassin de Brive



Après l'organisation des championnats de France para basket-ball adapté en 2019, le comité départemental de Sport Adapté de la Corrèze est heureux d'accueillir l'édition 2022 du championnat de France para canoë-kayak adapté.

Cette compétition se déroulera pour la 4^e fois en Corrèze.

L'accueil d'un tel événement est l'occasion de mettre en avant des communes et un département sur les plans sportif, touristique et culturel donnant ainsi l'opportunité à toute une région de promouvoir ses spécificités.

La Corrèze « Terre de jeux 2024 » s'est engagée à faire vivre les jeux dans notre département et parmi ses priorités celle de changer le regard que la société peut porter sur les personnes en situation de handicap. La participation à des rencontres de loisirs sportifs ou à des championnats locaux, nationaux et internationaux est un support majeur pour favoriser la reconnaissance sociale de ces sportifs singuliers.

Le sport, c'est le jeu, le bonheur partagé, la fraternité. Nous comptons sur tous les sportifs pour offrir une compétition de grande qualité et de belles émotions.

En tant que présidente, c'est une fierté d'accompagner ce projet. Je remercie chaleureusement le club d'Argentat Dordogne Canoë-Kayak, le conseil Départemental, le conseil Régional, la ville de Brive, les partenaires locaux et tous les bénévoles impliqués dans l'organisation de ce championnat.

Nous vous souhaitons un bon séjour dans notre département.

Que la fête soit belle !

Cathy TREUIL
Présidente du comité départemental
Sport Adapté de la Corrèze

Bienvenue à Brive – Vallée de la Vézère

Ce championnat de France se déroulera sur 2 sites, tous deux emblématiques du sport nature corrézien :

- Brive et le lac du Causse (course en ligne et animations grand public)
- Uzerche et la Vézère sur site de la base de la Minoterie (slalom)

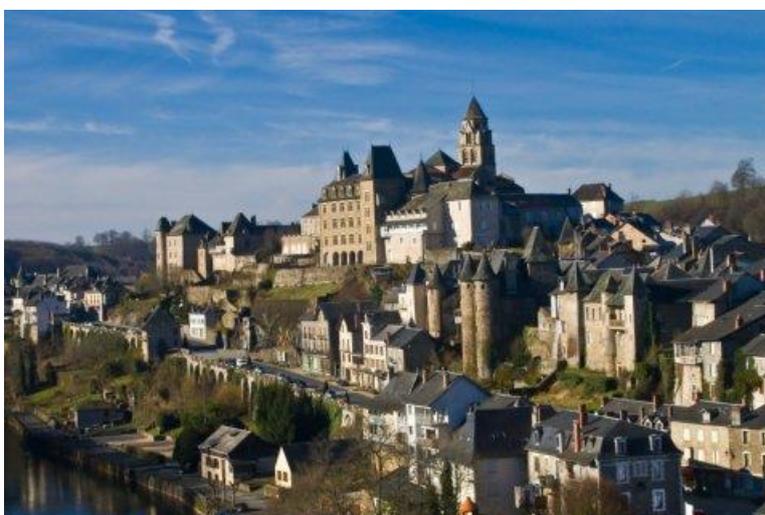
Ville principale de Corrèze, avec ses 75 000 habitants, Brive la Gaillarde, possède un très grand dynamisme économique, mais aussi une très riche vie culturelle et sportive.

La ville accueille chaque année la célèbre foire du livre mais aussi le Brive Festival durant l'été, et y accueille les plus grandes stars internationales... Côté gastronomie, la halle Georges Brassens est le siège des renommées foires franches où les gourmets se disputent foie gras ou truffes !

Mais le sport n'est pas en reste, avec bien sûr le CA Brive Corrèze, membre du Top 14 en rugby, et de multiples événements nationaux ou internationaux accueillis par la ville, notamment en aviron.

Le plan d'eau du Causse, situé à 5 km de Brive, est le superbe écrin qui accueille toutes les manifestations nautiques, avec les installations exceptionnelles de la base de loisirs nautiques de la ville de Brive.

Surnommée la perle du Limousin, Uzerche se dresse sur un promontoire rocheux enserré par un méandre de la rivière Vézère. Classée parmi les « 100 détours de France », la ville a une très forte vocation touristique sport-nature et sportive, notamment en canoë-kayak, grâce à sa station sport-nature « Vézère Passion », et à son club de canoë-kayak, le CK Uzerche membre de l'élite nationale en slalom, avec notamment Lucie Prioux, membre de l'équipe de France !



Venir à Brive – Vallée de la Vézère



Base de Loisirs Nautiques de la ville de Brive

Port Lissac

19600 LISSAC-SUR-COUZE

En voiture

- Brive est au carrefour des autoroutes A20 (Paris-Toulouse) et A89 (Bordeaux-Lyon)
- Le plan d'accès routier précis aux 2 sites d'activité est proposé en page suivante

En train/TGV

- Gare de Brive à 10 min des sites de courses en ligne (lignes Paris-Toulouse et Bordeaux-Lyon)
- Gare de Limoges à 1h

En avion

- Aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne à 5 min du site de course en ligne
- Aéroport de Limoges à 1h

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur David LISSAJOUX

Président d'Argentat Dordogne Canoë-Kayak

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Philippe MARCHEGAY
Secrétaire général	Jennifer ABBES
Commission Coordination / Logistique	Jennifer ABBES
Commission Sportive	Robin PAPAIX
Commission Médicale	David LISSAJOUX
Commission Restauration	Joëlle FARGES
Commission Partenariats / Hébergement	Philippe MARCHEGAY
Commission Communication	Philippe MARCHEGAY
Commission Animation / Bénévolat	Emilie RENARD
Commission Développement Durable	Jennifer ABBES

Cadre Technique National para canoë-kayak adapté	Philippe COM philippe.com@sportadapte.fr
Déléguée Technique Fédérale du championnat	Laure DUGACHARD laure.dugachard@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para canoë-kayak adapté	Frédéric REVERT frederic.revert@adapei27.fr



COL France para canoë-kayak adapté 2022
Argentat Dordogne Canoë-Kayak – Philippe MARCHEGAY

Bistrot de Pays chez Maryse
19400 Monceaux-sur-Dordogne
07 60 16 53 23 – ckcab@orange.fr

Programme prévisionnel

Mercredi 5 octobre 2022

9h30 - 16h30

Grande journée gratuite inclusive d'animations sports nautiques **Base nautique du plan d'eau du Causse**

Animations encadrées par des moniteurs diplômés en canoë-kayak, stand up paddle, packraft et aviron ! Invitations envoyées à tous les centres de loisirs de Brive Agglo et aux IME de Corrèze.

Jeudi 6 octobre 2022

14h00 - 18h00

Accueil des délégations **Base nautique du plan d'eau du Causse**

18h00 - 19h00

Cérémonie d'ouverture, défilé des délégations et accueil du maire **Halle Georges Brassens à Brive**

À partir de 19h30

Repas **Salle des fêtes de Saint-Cernin-de-Larche**

21h00 - 22h00

Réunion des entraîneurs **Salle des trophées de la base nautique du plan d'eau de Lissac**

Vendredi 7 octobre 2022

10h00 - 12h00

Slalom (parcours AB N1, BC N2 et AB N2) **Base de la Minoterie à Uzerche**

12h00 - 13h30

Pique-niques **Base de la Minoterie**

12h00 - 14h00

Animation pack-raft **Base de la Minoterie**

14h30 - 18h00

Slalom (parcours CD N2, BC N1 et CD N1) **Base de la Minoterie**

À partir de 16h00

Animation pack-raft **Base de la Minoterie**

À partir de 19h30

Repas et podiums **Salle des fêtes de Saint-Cernin-de-Larche**

Samedi 8 octobre 2022

09h00 - 12h00

Course en ligne : séries et finales 100m et 200m **Base nautique du plan d'eau du Causse**

12h00 - 13h30

Repas **Salle des fêtes de Saint-Cernin-de-Larche**

14h30 - 16h30

Course en ligne : fond monoplace 500m et 1000m
Base nautique du plan d'eau du Causse

17h00 - 18h00

Épreuve stand up paddle de démonstration amicale
Base nautique du plan d'eau du Causse

À partir de 19h30

Podiums et repas de gala avec soirée dansante **Salle des fêtes de Saint-Cernin-de-Larche**

Dimanche 9 octobre 2022

09h00 - 11h30

Course en ligne : courses en équipages sprint et fond et finales sprint AB 100m **Base nautique du plan d'eau du Causse**

À partir de 11h30

Distribution des pique-niques **Base nautique du plan d'eau du Causse**

À partir de 12h00

Podiums **Base nautique du plan d'eau du Causse**

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le jeudi 8 septembre 2022.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 6 octobre 2022 à partir de 14h00
Base nautique de la ville de Brive
Port Lissac, 19600 LISSAC-SUR-COUZE

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du canoë-kayak en compétition.

ATTENTION ! La cérémonie d'ouverture et le défilé des délégations (prévoir un panneau ou un drapeau avec le logo du club ou de la ville svp) à partir de 18h00, RDV Halle Georges Brassens, Place de la Guierle, 19100 BRIVE.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.
Les repas seront servis de **12h00 à 13h30 les midis et à partir de 19h30 les soirs**.

Ils auront lieu à la :

Salle des fêtes de Saint-Cernin-de-Larche
Bord du lac du Causse – La rosace, 19600 SAINT-CERNIN-DE-LARCHE

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 8 octobre 2022 à partir de 19h30
Salle des fêtes de Saint-Cernin-de-Larche
Bord du lac du Causse – La rosace, 19600 SAINT-CERNIN-DE-LARCHE

Les paniers repas du vendredi et dimanche midi seront distribués :

Vendredi 7 octobre 2022 à partir de 12h00
Base de la Minoterie, 19140 UZERCHE
Et
Dimanche 9 octobre 2022 à partir de 11h30
Base nautique de la ville de Brive, Port Lissac, 19600 LISSAC-SUR-COUZE

Hébergements

Le site d'hébergement à privilégier est celui du camping du lac du Causse, à 200m des sites de courses en ligne et à 500m du site de restauration. Les tarifs ont été négociés auprès de Brive Tourisme.

Description, tarifs et plan d'accès à la fin du dossier.

Votre contact : Madame Audrey CARIA – groupe@brive-tourisme.com – 05 87 01 61 02.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition (UDPS 19).

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Matériel

Le club organisateur pourra éventuellement prêter quelques kayaks biplaces mer pour les courses par équipage. Merci de nous prévenir de vos éventuels besoins.

Le club organisateur fournira des stand up paddle pour les animations et les temps de découverte au long du week-end.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para canoë-kayak adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para canoë-kayak adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para canoë-kayak adapté** relève du règlement **para canoë-kayak adapté** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para canoë-kayak adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle et/ou par équipe** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 20 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN **para canoë-kayak adapté** FFSA en charge de la partie informatique – Frédéric REVERT – frederic.revert@adapei27.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le jeudi 8 septembre 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **jeudi 8 septembre 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para canoë-kayak adapté** – **Frédéric REVERT** – et le Cadre Technique National de la discipline – **Philippe COM** – est programmée le :

Jeudi 6 octobre 2022 à 21h00
Salle des trophées, base nautique du plan d'eau de Lissac
Port Lissac, 19600 LISSAC

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

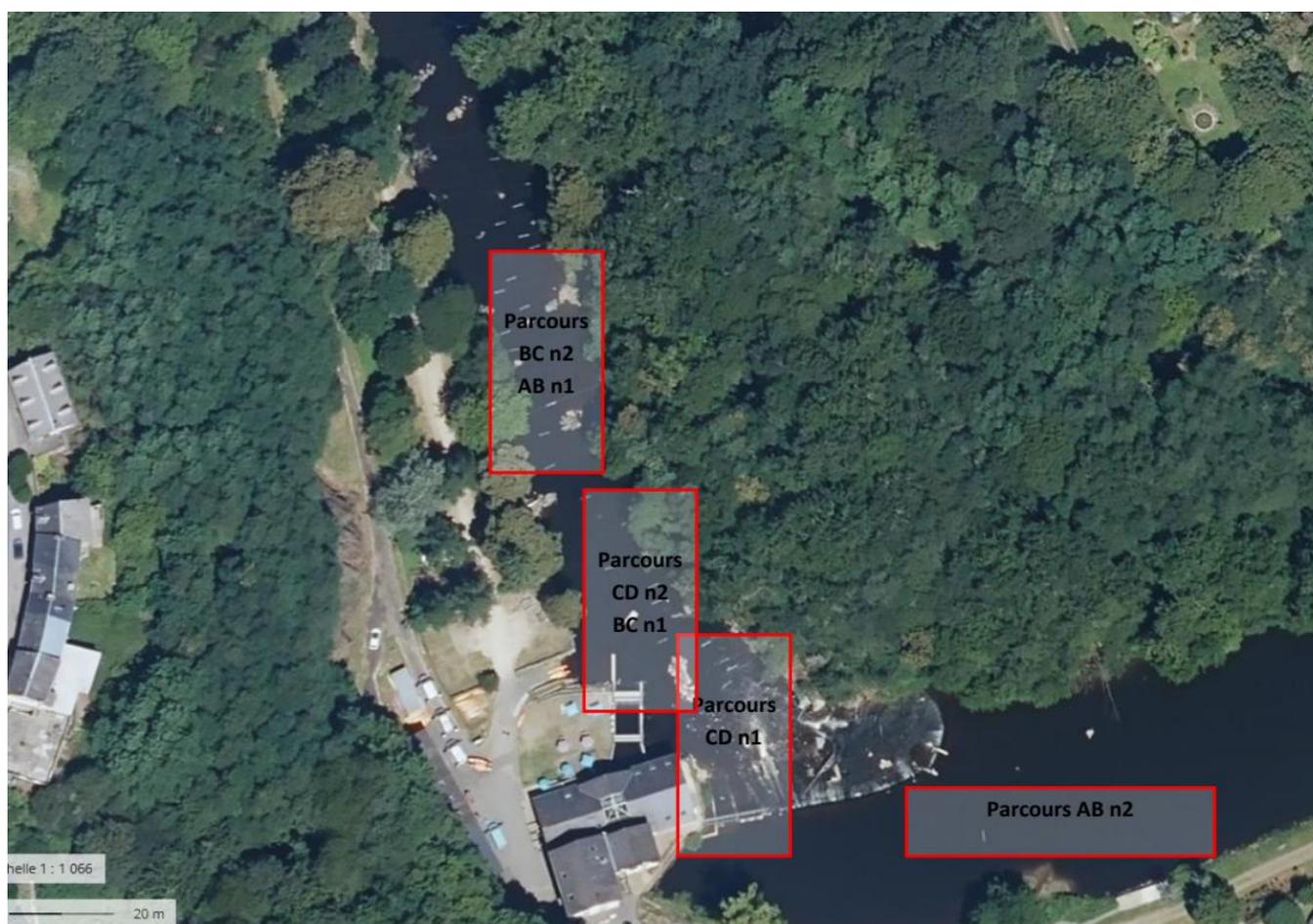
Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à frederic.revert@adapei27.fr.

Échauffement et compétition

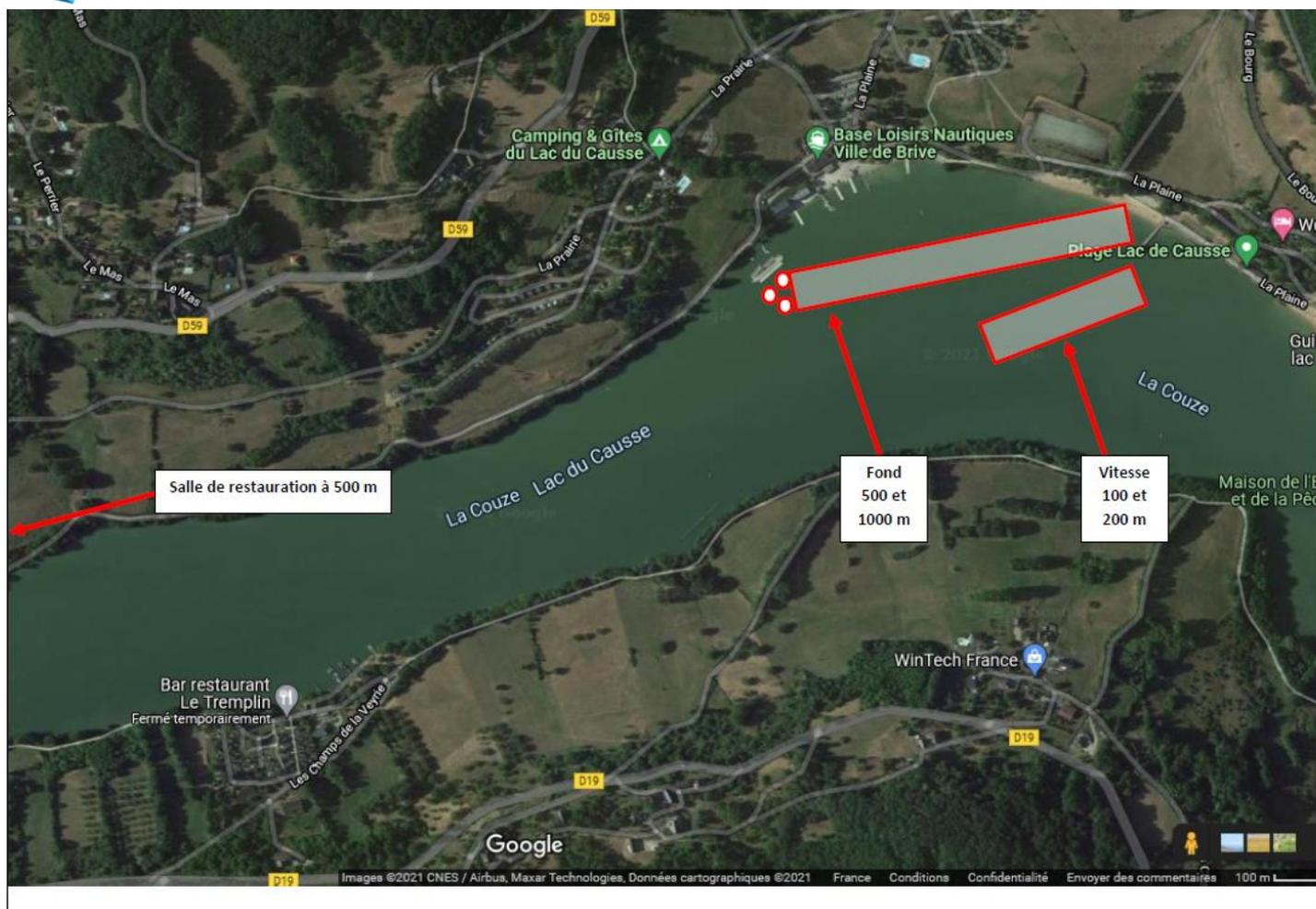
Des zones d'échauffement seront mises à disposition sur les 2 sites (Plan d'eau du Causse et Stade de slalom d'Uzerche). Les zones de pratiques compétitives sont détaillées en pages suivantes sur les 2 sites de compétitions.

Équipements sportifs

Le club organisateur pourra si besoin fournir quelques K2 mer. De même, on pourra mettre à disposition des K1 sit on top sur le site de slalom. Merci de nous prévenir si vous avez des besoins.



Base de la Minoterie, Uzerche



Base nautique du plan d'eau du Causse, Brive

Catégories d'âge

Catégories	Jeunes (-16 ans)	Espoirs (-21 ans)	Séniors (-40 ans)	Vétérans (40 ans et +)
Saison sportive 2022-2023	Nés en 2007 et après	Nés entre 2002 et 2006	Nés entre 1983 et 2001	Nés en 1982 et avant

L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier de la saison sportive en cours (1^{er} janvier 2023).



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **jeudi 8 septembre 2022**

Argentat Dordogne Canoë-Kayak,
Bistrot de Pays chez Maryse, 19400 MONCEAUX-SUR-DORDOGNE
07 60 16 53 23 – ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	95€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	5€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Argentat Dordogne CK**.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT MONOPLACE

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **jeudi 8 septembre 2022**

Argentat Dordogne Canoë-Kayak, Bistrot de Pays chez Maryse, 19400 MONCEAUX-SUR-DORDOGNE

07 60 16 53 23 – ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Catégorie	Épreuves				Date et lieu qualification		
							Vitesse		Fond			Slalom	
							100m AB	200m BC/CD	500m AB	1000m BC/CD		N1	N2
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **canoë-kayak**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT ÉQUIPAGES

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **jeudi 8 septembre 2022**

Argentat Dordogne Canoë-Kayak, Bistrot de Pays chez Maryse, 19400 MONCEAUX-SUR-DORDOGNE

07 60 16 53 23 – ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Catégorie	Épreuves				Date et lieu qualification
							Vitesse 200m BC/CD	Fond 1000m BC/CD	Slalom		
									N1	N2	
Équipe 1											
Équipe 2											
Équipe 3											
Équipe 4											

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **canoë-kayak**.

Signature du président :

Signature du président :

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Visa du comité départemental

Visa de la ligue régionale

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para canoë-kayak adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para canoë-kayak adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para canoë-kayak adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Philippe MARCHEGAY – COL France para canoë-kayak adapté 2022
Argentat Dordogne Canoë-Kayak, Bistrot de Pays chez Maryse, 19400 MONCEAUX-SUR-DORDOGNE
07 60 16 53 23 – ckcab@orange.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le jeudi 8 septembre 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

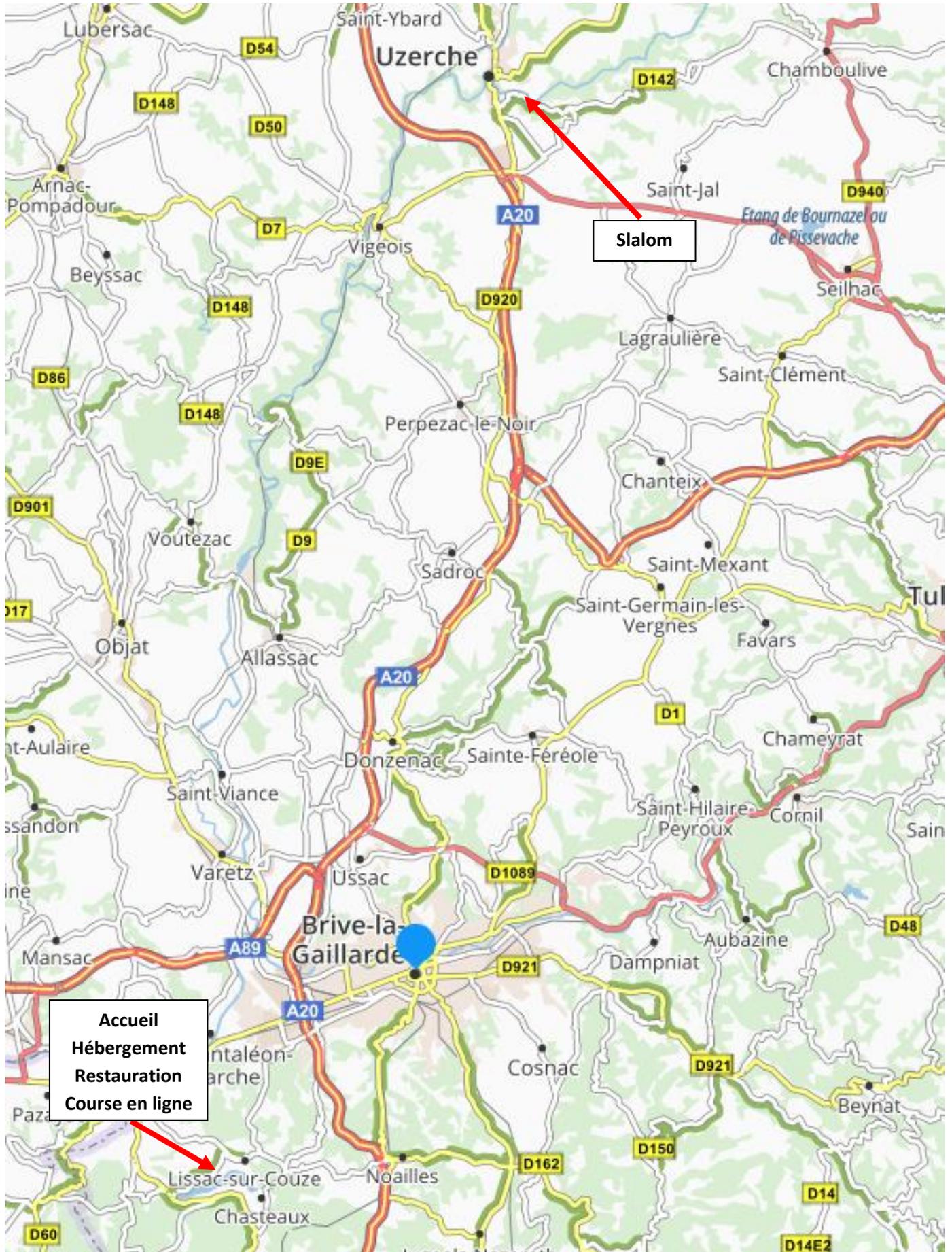
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès





Base nautique du Causse stade course en ligne

Restauration



Base de la Minoterie stade slalom

Hébergements

Le site d'hébergement à privilégier est celui du camping du lac du Causse, à 200m des sites de courses en ligne et à 500m du site de restauration. Les tarifs ont été négociés auprès de Brive Tourisme.

Votre contact : Madame Audrey CARIA – groupes@brive-tourisme.com – 05 87 01 61 02.



Le Camping du Lac du Causse, est situé à Lissac-sur-Couze, à proximité de Brive-la-Gaillarde et offre à ses visiteurs une variété rare de paysages, de senteurs et de couleurs.

Ce camping 3* est composé de 45 hébergements, son village de gîtes de 25 hébergements supplémentaires. Il est situé à 400m du lac avec un accès direct à la plage.

Les chalets



20 chalets en bois

26 m² + terrasse couverte 6 m², 1 salle de bain avec douche et lavabo, 1 WC séparé, 1 chambre avec 1 lit double (140 * 190 cm), 1 chambre avec 2 lits simples (80 * 190cm), 1 canapé-lit 2 places (140 * 190 cm).

236,8€ pour les 3 nuits par chalet
Ménage de fin de séjour inclus + draps inclus

Les mobil-home



5 mobil-home – 3 chambres

35 m² + terrasse, 1 salle de bain avec douche et lavabo, 1 WC séparé, 1 chambre avec 1 lit double (140 * 190 cm), 2 chambres avec 2 lits simples (80 * 190cm), 1 canapé-lit 2 places (140 * 190 cm).

292€ pour les 3 nuits par mobil-home
Ménage de fin de séjour inclus + draps inclus

Les ecolodges



15 écolodge en bois

13 m² + terrasse couverte 2 m², 1 chambre avec 2 lits simples (80 * 190cm), 1 canapé-lit 2 places (140 * 190 cm).

148€ pour les 3 nuits par mobil-home
Ménage de fin de séjour inclus + draps inclus

Pour ces hébergements , les clients utilisent les blocs sanitaires du camping .

Votre contact



Audrey CARIA



05.87.01.61.02

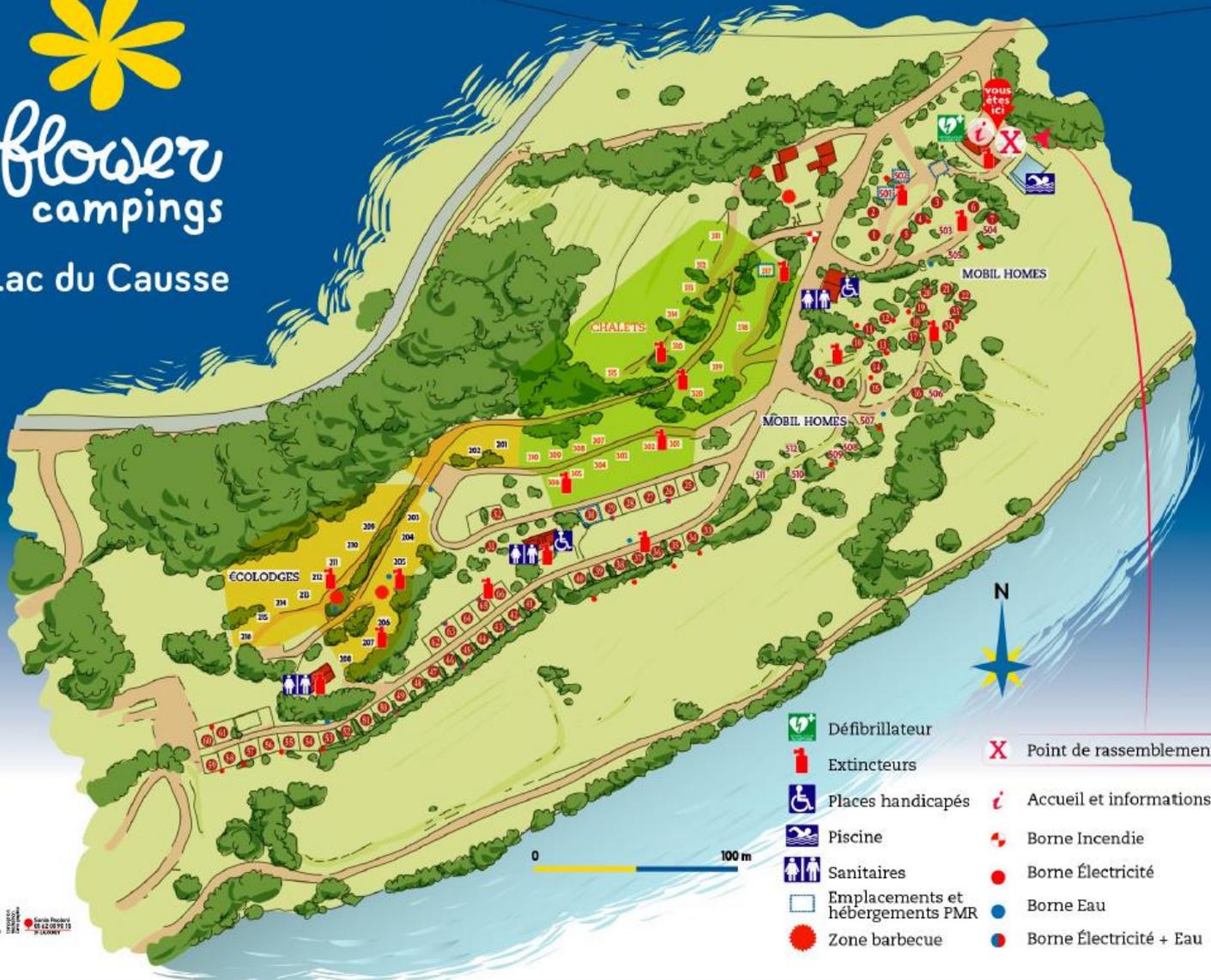


groupes@brive-tourisme.com



flower campings

Lac du Causse





Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

